

POPULATION ET TRAVAIL

Dynamiques démographiques et activités

*Colloque international d'Aveiro
(Portugal, 18-23 septembre 2006)*



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE
A I D E L F – 133, boulevard Davout – 75980 Paris Cedex 20 (France)
<http://www.aidelf.org> – Courriel : aidelf-colloque2006@ined.fr

Le travail des enfants : Une réalité sociale dans le milieu rural burundais

Jean Baptiste NIZIGIYIMANA

Institut de Statistiques et d'Études Économiques du Burundi (ISTEEBU), Bujumbura, Burundi

Introduction

Depuis l'éclatement de la crise au Burundi en 1993, l'environnement socio-économique s'est caractérisé par une détérioration progressive des conditions de vie des populations. Cette période de crise a été marquée notamment par la privation des ménages les plus vulnérables de leurs moyens d'existence de base ainsi que la détérioration de l'accès à l'éducation, aux services de santé, à la terre et aux autres infrastructures sociales. Cette situation de misère et de crise du système éducatif a poussé les familles à faire travailler leurs enfants. Aussi, des enfants encore mineurs ont opté pour le travail comme stratégie de vivre.

Le travail des enfants est une réalité au Burundi puisqu'en 2002, sur un effectif de 1.736.164 enfants de 7 à 14 ans, 403.957 étaient sur le marché du travail, soit 23,3%. Ces chiffres s'estimaient en 1998 respectivement à 1.542.628 et à 471.518, soit 30,6% qui étaient sur le marché du travail. Le phénomène du travail des enfants de 7 à 14 ans est moins accentué en milieu urbain (Mairie de Bujumbura). Par contre le phénomène est très marqué en milieu rural (Reste du pays) où par ailleurs vit la majorité des ménages pauvres. Ce dernier milieu utilisait 99,8% de tous les enfants actifs occupés en 1998 et 98,8% en 2002.

1. Contexte démographique, politique et socio-économique

1.1 Contexte démographique

Le Burundi est un pays d'Afrique Centrale, d'une superficie de 27.834 km² et une population estimée en 2002 à 7 millions d'habitants ; ce qui en fait un des pays africains à haute densité de population : environ 250 habitants par km² avec un taux d'accroissement de 2,9% par an. On doit noter que la dernière opération de Recensement Général de la Population de 1990 indiquait que la population burundaise était de 5.292.793 personnes¹ au cours de cette année, soit environ 190 habitants par km².

Sur le plan de l'habitat, il reste essentiellement rural avec plus de 90% de la population qui vit en zone rurale (en dehors de la mairie de Bujumbura).

Selon l'Enquête sur les Indicateurs de Développement (QUID 2002)², la population burundaise est très jeune. En effet, 61,8% de la population totale ont l'âge ne dépassant pas 20 ans, dont 31,6% sont de sexe féminin. La proportion de la population en âge d'activité est de 48,7% et celle des personnes de plus de 65 ans est de 3,4%.

¹ Résultats définitifs du Recensement Général de la Population 1990, Avril 1992.

² Enquête sur les Indicateurs de Développement (QUID 2002), ISTEEBU, Bujumbura, Mars 2003.

TABLEAU 1 : ÉVOLUTION DE QUELQUES INDICATEURS DÉMOGRAPHIQUES

Indicateurs	1990	%	1998	%	2000	%	2002	%	2003	%	2004	%
Population totale (en milliers)	5292,8	100	6300,5	100	6664,8	100	7029,2	100	7226,0	100	7428,3	100
Hommes (en milliers)	2574,1	48,6	3063,1	48,6	3239,5	48,6	3395,1	48,3	3490,2	48,3	3587,9	48,3
Femmes (en milliers)	2718,7	51,4	3237,3	51,4	3425,3	51,4	3634,1	51,7	3735,8	51,7	3840,4	51,7
Population rurale (en milliers)	5057,4	95,6	5924,3	94,0	6245,9	93,7	6555,6	93,3	6721,6	93,0	6891,1	92,8
Population urbaine (en milliers)	235,4	4,4	376,2	6,0	418,9	6,3	473,6	6,7	504,4	7,0	537,2	7,2
Population de moins de 15 ans (en milliers)	2458,2	46,4	2894,4	45,9	3022,2	45,3	3219,9	45,8	3310	45,8	3402,7	45,8
Population de 15 à 64 ans (en milliers)	2626	49,6	3162,7	50,2	3392,1	50,9	3596,8	51,2	3697,5	51,2	3801	51,2
Population de 65 ans et plus (en milliers)	208,5	3,9	243,3	3,9	250,5	3,8	267,3	3,8	274,8	3,8	282,5	3,8

Source : Document « Base de Données pour les Indicateurs du Développement Humain Durable 2004 », ISTEEDU, Bujumbura, Décembre 2005.

1.2 Le contexte politique

L'histoire récente du Burundi est marquée par le conflit socio-politique d'octobre 1993 qui s'est soldé par des milliers de morts et par le déplacement d'environ un million de personnes à l'intérieur et à l'extérieur du pays. Le besoin de sécurité a amené les populations à se regrouper spontanément ou sur l'initiative des autorités dans des camps où nombre d'entre eux, manquent du minimum vital. Le nombre de personnes pauvres et vulnérables a aussi augmenté avec la croissance du nombre de femmes veuves, d'orphelins, d'enfants non accompagnés et de vieux sans assistance.

Douze ans après l'éclatement de la crise, cinq ans après la signature de l'accord d'Arusha (août 2000) et quelques mois après les échéances électorales, le défi de reconstruction sociale et économique du pays reste entier. Malgré la poursuite des hostilités dans la province de Bujumbura rural, il existe une réelle volonté politique des autorités gouvernementales d'aboutir à un cessez le feu avec le dernier mouvement rebelle qui garantira la paix et la reprise économique. La conférence des partenaires au développement du Burundi tenue à Bujumbura en février 2006 a montré une volonté de la communauté internationale pour accompagner le processus de paix et la reconstruction du pays. Un tel effort est urgent car la situation économique et sociale du pays est dramatique et implique un redressement rapide qui ne peut se réaliser que par un appui financier important et constant sur une longue période.

1.3 Le contexte socio-économique

La crise qui secoue le pays depuis 1993 a eu des répercussions dramatiques sur le plan socio-économique. En moyenne nationale, le PNB par habitant a chuté de 51% entre 1992 et 2002, passant de 192 à 94 dollars américains. La proportion de la population urbaine vivant en dessous du seuil de pauvreté est passée de 32,9% en 1992 à 65,7% en 2004, et durant la même période la proportion de la population rurale pauvre est passée de 34,8% à 70,5%.

En milieu rural, presque toutes les provinces ont vu leur indice de pauvreté croître. L'aggravation de la pauvreté monétaire s'explique notamment par la destruction du capital, la baisse des productions agricoles liée à l'insécurité et aux mauvaises conditions climatiques et la diminution du prix réel payé aux producteurs pour les cultures de rente. En milieu urbain, la pauvreté monétaire est due notamment à l'augmentation du chômage et à la poussée des prix à la consommation.

Dans le domaine éducatif, la scolarisation de base est la plus touchée par la crise. Le secteur est profondément touché par des destructions d'infrastructures, les pertes humaines et l'exode du corps enseignant. Le taux brut de scolarisation au primaire, qui était de 67,8% en 1992, a chuté jusqu'à 52,7% en 1998 et a remonté à 71,1% en 2002. Malgré cette remontée manifeste du taux brut de scolarisation, le milieu rural reste défavorisé au niveau de la scolarisation. En effet, d'après l'Enquête sur les Indicateurs de Développement (QUID 2002), le taux net de fréquentation au primaire est de 52,6% en milieu rural (en dehors de la Mairie de Bujumbura) alors qu'il est de 80,2% en milieu urbain (Mairie de Bujumbura). Ce qui donne un faible taux net de fréquentation scolaire de 53,8% au niveau national.

Dans le domaine sanitaire, la situation a évolué de façon critique. Le taux de couverture vaccinale qui avait chuté jusqu'à 47,2% en 1999 est remonté à 61% en 2000 mais n'a pas encore atteint le niveau de 1992 (80%). Le taux de mortalité infantile est passé de 113,8 pour 1000 naissances vivantes en 1992 à 129,0 en 2002. L'espérance de vie à la naissance qui était estimée à 51,3 ans en 1990 est tombée à 46,1 ans en 2004 sous les effets cumulés de la sous-alimentation, de l'absence d'eau potable, de la baisse du niveau d'hygiène, de la pandémie du SIDA et des autres maladies qui sont en pleine recrudescence.

TABLEAU 2 : QUELQUES INDICATEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES

Indicateurs	1992	1993	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
PNB par habitant (au prix courant en milliers de Fbu)	40,0	39,1	64,9	73,2	78,0	83,5	87,3	94,7	105,8
Population en dessous du seuil de pauvreté (%) :									
- Rurale	34,8	39,6	56,4	68,8	68,7	68,7	68,7	70,4	70,5
- Urbaine	32,9	40,9	66,5	66,6	66,0	66,0	66,0	65,8	65,7
Indices des prix à la consommation (Base 100= 1991)	101,8	111,7	285,3	295	370,6	400,6	395,5	437,8	474,1
Taux de change annuel moyen du dollar USA	208,3	242,8	447,8	563,6	729,5	830,4	930,7	1082,6	1100,9
Taux brut de scolarisation au primaire	67,8	68,0	52,7	62,5	64,9	66,8	71,1	75,5	79,5
Taux brut de scolarisation au secondaire	6,4	6,6	8,6	8,7	9,5	10,0	10,4	9,7	11,1
Taux d'alphabétisation des adultes	38,6	39	42,1	42	42	41,9	42	42,1	42,2
Taux de mortalité infantile (pour 1000 naissances vivantes)	113,8	111,4	123,0	126	129	129	129	-	-
Population par infirmier (en milliers)	3,8	3,2	2,1	1,9	1,8	1,7	1,6	1,3	-
Population par médecin (en milliers)	23,4	22,0	18,0	17,8	17,3	17,1	16,9	16,4	-

Source : Document « Base de Données pour les Indicateurs du Développement Humain Durable 2004 », ISTEEBU, Bujumbura, Décembre 2005.

2. Le travail des enfants au Burundi

2.1 La législation burundaise du travail

Les principes qui régissent les relations entre employeurs et travailleurs et le cadre institutionnel dans lequel ces principes peuvent être appliqués pour assurer des relations harmonieuses entre les partenaires sociaux sont consignés dans un document appelé « Recueil de la législation du travail du Burundi »³ et comporte deux grandes parties : Le Code du travail avec 307 articles et les Textes d'application du code.

La législation burundaise du travail comporte des dispositions réglementant le travail des enfants. Fidèle aux objectifs et à l'esprit de l'OIT, cette législation porte des indications précises concernant l'âge minimum d'admission à l'emploi, les travaux salubres et dangereux, comme la durée de travail ou le travail de nuit. Les dispositions relatives à cette matière se trouvent aux articles 3, 126, 127 et 128 du Code du travail ainsi que dans l'ordonnance ministérielle 630/1 du 5 janvier 1981.

On doit noter cependant que la législation burundaise du travail privilégie l'industrie alors que nous sommes dans un pays essentiellement agricole. Elle concerne le secteur formel alors qu'il est rare presque d'y trouver des enfants au travail. Par exemple, au 31 décembre 2003, sur les 112.119 travailleurs affiliés à l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS), 619 seulement avaient l'âge inférieur à 20 ans, soit environ 0,5% de l'effectif total d'après la Revue des Statistiques de la Sécurité Sociale⁴.

La législation burundaise exclue de son champ d'application les entreprises dites familiales ou les travaux domestiques, l'agriculture, la pêche, etc. Cette législation ne nous parle guère des activités que mènent réellement les enfants burundais aujourd'hui.

2.2 Le travail de l'enfant dans la société traditionnelle burundaise

La société burundaise traditionnelle éduquait l'enfant à travers et par le travail. Le travail était considéré comme une forme d'éducation qui se réalisait à travers un processus d'apprentissage pour la valorisation de l'individu. L'enfant commençait très tôt à participer au travail sous des formes diverses et en fonction de ses capacités.

Le garçon accompagnait le père aux travaux des champs, pour couper l'herbe par exemple, tandis que la fille allait puiser de l'eau et s'occupait du jeune frère ou de la jeune sœur. Elle aidait essentiellement sa mère. Plus tard et progressivement, l'éventail des activités s'élargissait et dépassait le cadre strictement familial. À l'adolescence, le jeune homme ou la jeune fille participait activement à la production avec une autonomie et une responsabilité de plus en plus croissante. L'enfant paresseux était un vaurien qui ne peut pas se rendre utile et était la honte des parents. Il n'avait aucune valeur ni personnelle ni sociale.

Le travail des enfants, effectué généralement dans le monde rural, à travers les activités individuelles et familiales, était un véritable facteur de socialisation et d'intégration de l'enfant dans la société qui l'entourait. Pour les enfants scolarisés, les vacances et les congés scolaires permettent la participation de ces derniers aux travaux familiaux notamment dans l'agriculture et dans l'élevage.

Le Burundi étant un pays où plus de 90% de la population vivent de l'agriculture, la terre est le premier capital pour la majorité. Cependant, beaucoup de ménages ont actuellement de petits lopins de terre (plus de 50% des ménages ruraux possèdent moins de 0,4 ha de terre),

³ Recueil de la Législation du Travail du Burundi (Code du Travail et Mesures d'Application), 11^{ème} Edition, Septembre 1993, Édition du CPF.

⁴ INSS, Revue des Statistiques de la Sécurité Sociale n°19, Bujumbura, 2005.

comme le montre le tableau 3 ci-après, qui ne leur permettent plus de se procurer suffisamment de nourriture pour assurer leur survie. Ce phénomène, qui s'explique en grande partie par la pression démographique, ne favorise plus l'encadrement de l'enfant par les parents à travers et par le travail dans le milieu rural.

Il faut noter aussi que la faillite de l'économie nationale due à la crise et à laquelle s'est ajouté l'embargo a aggravé le chômage et la misère de nombreuses familles. L'état de nécessité de ces familles les contraint souvent à négliger l'éducation de leurs enfants.

TABLEAU 3 : RÉPARTITION (EN %) DES MÉNAGES RURAUX PAR TRANCHE DE SUPERFICIE DE TERRE POSSÉDÉE

Tranche de superficie (en ha)	1980-1987 (moyenne)	2002
<0,2	7,7	41,6
0,2 – 0,39	25,2	10,3
0,4 – 0,59	22,5	9,8
0,6 – 0,79	15,6	2,7
0,8 – 0,99	10,3	2,6
1,0 – 1,19	6,2	12,0
1,2 – 1,49	5,7	1,2
1,5 et plus	6,7	19,8
Ensemble	100	100

Source : Étude sur l'impact de la crise sur les conditions socio-économiques des ménages du Burundi, Nizigiyimana Vénérand, ISTEERU, Bujumbura, Octobre 2003, p 27.

2.3 Les causes du travail des enfants

Pour l'OIT, « le travail des enfants comprend tous les types d'activités économiques (production, services, distribution) effectués par un enfant de moins de 18 ans, activités rétribués ou non, exercées dans un cadre formel ou non formel, réalisées avec ou sans la supervision, la tutelle ou la surveillance d'un adulte, accomplies à l'intérieur du ménage et de la famille ou en dehors, de façon permanente, régulière, saisonnière ou simplement ponctuelle »⁵. Les activités dans lesquelles se trouvent les enfants au travail sont nombreuses et les causes du travail des enfants sont multiples. Parmi ces causes, l'on peut citer la pauvreté, la crise des systèmes éducatifs, les facteurs sociaux et culturels, les lacunes d'une législation protectrice, une main d'œuvre gratuite et d'autres causes inhérentes aux enfants.

2.3.1 La pauvreté

La pauvreté est la cause première qui met les enfants au travail. C'est la misère qui pousse les familles à faire travailler leurs enfants.

Au Burundi, la pauvreté a été accentuée par la crise qu'a connue le pays depuis octobre 1993. À cette crise s'ajoutent le chômage et le sous-emploi, l'exode rural et la croissance démographique incontrôlée. En outre, certains jeunes chassés de chez eux par la misère comme les orphelins, vivent en grande partie dans la rue et doivent par conséquent trouver des stratégies pour survivre.

Le pourcentage de la population en dessous du seuil de pauvreté a passé presque du simple au double de 1992 à 2004 quelque soit le milieu de résidence.

⁵ Ntiranyibagira François, Problématique du travail des enfants au Burundi, Mémoire, Université du Burundi, Bujumbura, Avril 2000, p 15.

2.3.2 Crise du système éducatif

Le droit à l'éducation occupe une place centrale parmi les droits de l'homme et est indispensable à l'exercice de tous les autres droits fondamentaux ainsi qu'au développement. L'école est un élément important dans l'environnement de l'enfant et de nombreux parents souhaitent donner à leurs enfants la possibilité de recevoir une éducation de qualité.

La crise qui a frappé le pays dès 1993 a porté un coup dur au système éducatif burundais. Des écoles ont été détruites ; des écoliers, des élèves et des enseignants ont été tués ; d'autres ont dû fuir le pays. Tous les efforts du Gouvernement en matière d'éducation universelle ont été sérieusement entamés. Le manque d'enseignants dans certains endroits et la non réhabilitation des écoles endommagées ou détruites pendant la crise contribuent largement à la dégradation du système éducatif, ce qui conduit les enfants au travail.

Aussi, les frais directs (frais d'assurance, minerval) et les coûts indirects (matériel scolaire, uniforme, etc.) de la scolarisation souvent élevés pour les familles pauvres font que les enfants abandonnent purement et simplement l'école et les plus courageux travaillent pour payer leur scolarité. Le tableau ci-après montre que la principale raison qui fait que les enfants ne fréquentent pas l'école est le coût élevé de la scolarité (45,1% en milieu rural et 33,9% en Mairie de Bujumbura) suivie de l'échec aux examens (16,4% en milieu rural et 27,9% en Mairie de Bujumbura).

TABLEAU 4 : POURCENTAGE D'ENFANTS DE 7 À 19 ANS QUI ONT FRÉQUENTÉ L'ÉCOLE L'ANNÉE DERNIÈRE PAR RAISON POUR LAQUELLE ILS NE FRÉQUENTENT PAS ACTUELLEMENT L'ÉCOLE

	% ne fréquentant pas	Raisons de non fréquentation actuelle								
		Trop vieux ou jeune	Distance	Coût	Travail	Inutile	Maladie/grossesse	Échoué à l'examen	S'est marié	Autre
Ensemble	24,1	8,4	0,6	44,7	8,5	5,0	9,7	16,8	2,4	12,2
Milieu de résidence										
Milieu rural	24,9	8,4	0,6	45,1	8,6	5,1	9,7	16,4	2,4	12,2
Mairie de Bujumbura	13,2	9,0	0,0	33,9	4,6	2,4	9,4	27,9	2,9	11,4
Âge										
7-12 ans	7,1	1,6	0,6	53,0	2,9	4,1	17,2	13,9	0,0	10,7
13-19 ans	43,0	9,7	0,6	43,1	9,5	5,2	8,3	17,3	2,9	12,4

Source : Rapport sur l'Enquête sur les Indicateurs de Développement (QUID 2002)

Enfin, dans le temps, le diplôme était le but de l'école et l'emploi comme fonctionnaire son débouché normal. Actuellement, non seulement il est de plus en plus difficile d'obtenir un diplôme mais le diplôme n'ouvre plus, aussi facilement qu'il l'était, les portes de l'emploi. Ce qui fait qu'un certain nombre de familles n'encouragent plus les enfants à poursuivre les études et les mettent au travail.

2.3.3 Les facteurs sociaux et culturels

La mentalité culturelle et l'influence religieuse agissent sur la croissance démographique. Au Burundi, est considéré comme heureuse une famille qui a beaucoup d'enfants. Mais avoir beaucoup d'enfants exige beaucoup de moyens pour les nourrir. Certaines familles, n'ayant pas de moyens pour subvenir aux besoins des enfants, les soumettent au travail.

La conception burundaise de l'enfant comme producteur, main d'œuvre gratuite devant être au travail pour apporter sa contribution dans le cadre d'une économie de subsistance, et aussi la tradition disant que les enfants ont toujours travaillé, contribuent à mettre les enfants au travail.

2.3.4 L'insuffisance de la loi

Les enfants qui travaillent ne sont pas concernés par la législation burundaise du travail (fixant à 16 ans l'âge minimum d'admission au travail). Cette réglementation du travail concerne essentiellement le secteur structuré ou formel. Les secteurs informels et marginaux par exemple, qui emploient plus d'enfants, ne sont pas dans le champ d'application du code du travail burundais. Par ailleurs, le secteur formel emploie très peu d'enfants.

2.3.5 Le travail de l'enfant : Une main d'œuvre gratuite

Le travail des enfants est généralement une main d'œuvre peu coûteuse, gratuite ou payée en dessous des minima et exemptée des charges sociales. C'est aussi une main d'œuvre rentable et acceptant des tâches subalternes refusées par les adultes. Beaucoup de personnes profitent de cette main d'œuvre des enfants facilement exploitable, sans défense et beaucoup moins chère. Ce sont ces avantages qui font persister le travail des enfants.

2.3.6 Causes inhérentes aux enfants

La valorisation du travail des enfants, le travail des enfants comme stratégie de survie et la délinquance peuvent être des causes du travail des enfants inhérentes aux enfants et non dues aux contraintes.

En effet, certains enfants par exemple travaillent pour se sentir utiles et pour avoir une occupation. Les enfants, surtout ceux du milieu rural, qui ne sont pas à l'école sont désœuvrés. Vivant avec leurs parents ou parentés, ils préfèrent aller loin chercher du travail pour s'occuper. D'autres enfants se sentent valorisés quand ils font quelque chose pour apporter une contribution à la famille. Mais il faut noter que cette occupation valorisante est associée à la pauvreté.

2.4 Formes du travail des enfants

Les secteurs d'activités dans lesquels on rencontre les enfants au travail sont nombreux et difficiles à chiffrer avec précision dans notre pays. Le secteur structuré ou formel n'emploie qu'une partie minime d'enfants. Par contre, dans le secteur informel les enfants y trouvent des entreprises où ils entrent en apprentissage et trouvent du travail.

Dans le milieu rural, les activités qui regorgent beaucoup d'enfants sont principalement l'agriculture, l'élevage, l'artisanat et les services domestiques. Et dans le milieu urbain, les activités qui intéressent les enfants sont l'artisanat, les petites unités de production, le commerce et les services qui échappent aux normes habituelles du secteur moderne.

Le travail des enfants peut ne pas être rémunéré. C'est le cas d'aider les parents dans les travaux agricoles, dans l'élevage, dans les travaux ménagers au domicile des parents, etc.

Certains enfants font un travail rémunéré financièrement, avec évidemment de rémunérations dérisoires. Ces travaux sont exécutés par les enfants afin de subvenir à leurs besoins primaires d'assurer leur survie.

Bon nombre de ménages emploient des enfants comme domestique. Dans les zones urbaines, ils sont employés comme boys, aide-boys, lavandiers, jardiniers, boutiquiers, etc. Dans le milieu rural, ils sont employés principalement dans les activités agricoles (travaux de labour, de sarclage, de récolte, de gardiennage des champs, etc.) et dans l'élevage (le gardiennage du gros et du petit bétail, l'entretien des troupeaux, etc.). Il n'est pas rare de trouver des enfants employés dans des activités d'exploitation agricole intense.

3. Statistiques sur le travail des enfants

3.1 Population active de 7 ans et plus

Les résultats de l'Enquête Prioritaire indiquent que la population du Burundi en 1998 était estimée à 6.025.650 personnes dont 52,9% de femmes et ceux de l'Enquête sur les Indicateurs de Développement (QUID 2002) indiquent que la population en 2002 était d'environ 7.032.310 personnes avec 51,9% de sexe féminin. La population s'est donc accrue d'environ 17% de 1998 à 2002.

TABLEAU 5 : POPULATION ACTIVE DE 7 ANS ET PLUS PAR GROUPES D'ÂGES ET PAR SEXE

Groupes d'âges	1998				2002			
	Homme	Femme	Ensemble		Homme	Femme	Ensemble	
				%				%
7-14 ans	208938	263407	472345	15,26	168904	238861	407765	11,39
15-19 ans	196064	243928	439992	14,21	251561	329775	581336	16,24
20-24 ans	145803	204035	349838	11,30	152993	338843	491836	13,74
25-49 ans	619384	797891	1417275	45,77	474319	1136221	1610540	44,99
50-64 ans	150234	151287	301521	9,74	120729	204172	324901	9,08
65 ans et plus	56553	58699	115252	3,72	47886	115184	163070	4,56
Ensemble	1376976	1719247	3096223	100	1216392	2363056	3579448	100

Source : Tableau construit à partir des données du document « Bilan diagnostic de la pauvreté au Burundi entre 1998 et 2002 », PNUD-AFRISTAT, Bujumbura, octobre 2005.

Au niveau global, on constate, d'après le tableau 5, que le nombre d'actif a augmenté d'environ 16%, progression très proche de celle de la population burundaise entre 1998 et 2002. Les tranches d'âges qui ont connu plus d'augmentation sont celles de 65 ans et plus, 20-24 ans et 15-19 ans avec respectivement les pourcentages de 41,5%, 40,6% et 32,1%. Cependant une diminution de la population active de 14% est observée au niveau de la tranche d'âges de 7 à 14 ans entre les deux périodes sous analyse et sa part dans l'ensemble de la population active a passé de 15,3% en 1998 à 11,4% en 2002 comme le montre le graphique 1. La raison de cette diminution des enfants au travail serait à attribuer en grande partie aux efforts du Gouvernement pour relever progressivement le niveau de scolarisation et probablement à des décès dus à la guerre ou à ses conséquences. En effet, « il faut noter que la mesure d'admettre en première année les enfants de plus de 7 ans a été prise à la suite de la crise pour donner la chance aux enfants ayant été obligés de quitter l'école ou qui n'ont pas pu avoir accès à une école d'être scolarisés »⁶, cette mesure a été prise dans le cadre du Plan d'action global de l'Éducation 1996-2010.

Le tableau 5 indique aussi qu'entre 1998 et 2002, le nombre d'hommes actifs a diminué de 12% (1.216.392 hommes en 2002 contre 1.376.976 hommes en 1998) alors que celui des femmes a progressé de 37% (2.363.056 femmes en 2002 contre 1.719.247 femmes en 1998). Cette baisse au niveau des hommes serait due probablement aux conséquences de la crise burundaise, car des milliers de gens ont été tués et les hommes ont été les principales cibles et d'autres ont fui le pays.

⁶ Bimestriel d'Information de l'ONUB, Spécial Droits de l'Homme, Bujumbura, Octobre 2005, page 26.

3.2 Population active occupée de 7 à 14 ans

La crise économique qui sévit depuis plusieurs années au Burundi à laquelle s'est ajoutée la conjoncture socio-politique avec ses retombées sur le revenu national des populations a jeté bon nombre d'enfants dans le marché du travail. Des enfants, encore mineurs, optent pour le travail comme stratégie de vivre. La pauvreté pousse les familles à encourager les enfants à travailler et décident parfois à leur place. Ayant accès au marché du travail à cet âge de mineur de 7 à 14 ans, cette catégorie d'enfants se voit priver du droit à l'éducation.

L'effectif de la population de 7 à 14 ans a augmenté de plus de 12%, comme le montre le tableau 6 ci-dessous, en passant de 1.542.628 individus en 1998 à 1.736.164 individus en 2002 alors que la population active s'évaluait à 471.518 et 403.957 individus respectivement en 1998 et 2002. On doit noter qu'il y a toujours plus de filles (50,2% en 1998 et 50,5% en 2002) que de garçons, dans les individus de 7 à 14 ans, quelque soit le milieu de résidence.

TABLEAU 6 : EFFECTIFS DES ENFANTS DE 7 À 14 ANS

	1998			2002			Variations en % (2002/1998)
	Garçons	Filles	Ensemble	Garçons	Filles	Ensemble	
Milieu urbain (Bujumbura Mairie)	31016	32151	63167	37019	39606	76625	21,3
Milieu Rural	736665	742796	1479461	822865	836674	1659539	12,2
Ensemble	767681	774947	1542628	859884	876280	1736164	12,5

Source : Rapport de l'Enquête Prioritaire 1998 et Bilan Diagnostic de la pauvreté au Burundi entre 1998 et 2002

D'après le tableau 7 ci-dessous, le nombre d'enfants de 7 à 14 ans sur le marché du travail a fléchi de plus de 14% de 1998 à 2002 au niveau national. Cette situation se remarque en milieu rural qui englobe par ailleurs plus de 98% des actifs occupés de la tranche de 7 à 14 ans, avec 15% de diminution. La proportion de jeunes filles actives occupées reste importante par rapport à celle des garçons et est passée de 56% en 1998 à 59% en 2002. Ce qui fait que la jeune fille a vu sa part relative dans la vie économique augmenter entre les deux périodes sous-analyse.

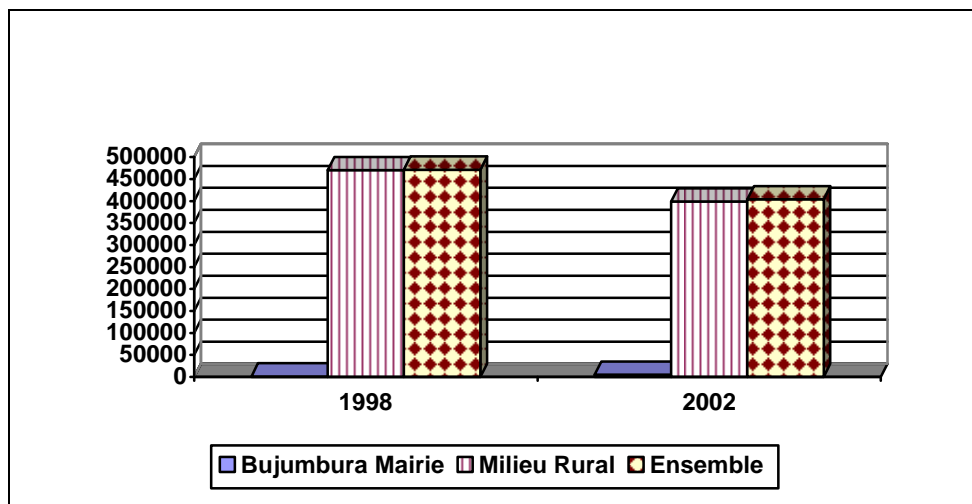
TABLEAU 7 : EFFECTIFS DES ENFANTS ACTIFS OCCUPÉS DE 7 À 14 ANS
SELON LE MILIEU DE RÉSIDENCE ET LE SEXE

	1998				2002			
	Garçons	Filles	Ensemble		Garçons	Filles	Ensemble	
				%				%
Milieu urbain (Bujumbura Mairie)	510	539	1049	0,22	2351	2465	4816	1,19
Milieu Rural	207933	262536	470469	99,78	163803	235338	399141	98,81
Ensemble	208443	263075	471518	100	166154	237803	403957	100

Source : Rapport de l'Enquête Prioritaire 1998 et Bilan Diagnostic de la pauvreté au Burundi entre 1998 et 2002

L'analyse de la proportion des enfants de 7 à 14 ans occupés entre 1998 et 2002 montre que cet indicateur a changé et a passé de 30,6% à 23,3% (tableau 8). L'indicateur a augmenté en milieu urbain et a diminué en milieu rural quelque soit le sexe. Cependant, le nombre d'enfants de 7 à 14 ans occupés est évidemment faible en milieu urbain (Tableau 7 et graphique 2).

GRAPHIQUE 2 : POPULATION ACTIVE OCCUPÉE DE 7 À 14 ANS SELON LE MILIEU DE RÉSIDENCE



Les proportions des enfants occupés nous font constater que le travail des enfants est une réalité au Burundi (tableau ci-dessous) et en particulier en milieu rural. En effet, environ trois enfants sur dix étaient en activité sur le marché du travail en 1998 contre plus de 23% en 2002. Plus d'un tiers de filles était occupé en 1998 contre environ 27% en 2002.

En comparant la Mairie de Bujumbura et le milieu rural, l'indicateur de proportion varie dans un rapport de 1 à 18 en 1998 contre un rapport de 1 à 4 en 2002. Ce qui indique que le travail des enfants est plus accentué en milieu rural qu'en milieu urbain même si les difficultés d'appréhension de la notion de travail en milieu rural ou dans les activités non formelles existent. En effet, le problème de scolarisation ne se pose pas en milieu urbain et beaucoup d'enfants dans ce milieu fréquentent l'école et bon nombre du milieu rural se cherche du travail à défaut de trouver une place à l'école. En 2002⁷, par exemple, le taux net de scolarisation au primaire en milieu urbain était de 80,1% contre 52,6% en milieu rural et le taux brut de scolarisation s'estimait à 120,5% en milieu urbain contre 76,9% en milieu rural.

TABLEAU 8 : PROPORTION DES ENFANTS DE 7 À 14 ANS OCCUPÉS SELON LE MILIEU DE RÉSIDENCE ET LE SEXE

	1998			2002			Variations en % (2002/1998)
	Garçons	Filles	Ensemble	Garçons	Filles	Ensemble	
Milieu urbain (Bujumbura Mairie)	1,6	1,7	1,7	6,4	6,2	6,3	270,6
Milieu Rural	28,2	35,3	31,8	19,9	28,1	24,1	-24,2
Ensemble	27,2	33,9	30,6	19,3	27,1	23,3	-23,9

Source : Nos calculs à partir du rapport de l'Enquête Prioritaire 1998 et Bilan Diagnostic de la pauvreté au Burundi entre 1998 et 2002

La diminution de la proportion des enfants occupés entre 1998 et 2002 est due à l'évolution positive des effectifs scolaires au primaire, sans toutefois négliger l'influence des décès et des émigrations liés surtout à la guerre. En effet, comme le montre le tableau 9, le

⁷ Source : Bilan Diagnostic de la pauvreté au Burundi entre 1998 et 2002, p 11.

nombre d'élèves au primaire a augmenté de plus de 45% entre les années scolaires 1997-1998 et 2001-2002 en passant de 555.981 à 806.214 élèves. Le nombre de filles a augmenté de 42% entre les deux périodes contre une progression de celui des garçons de plus de 47%.

TABLEAU 9 : NOMBRE D'ÉLÈVES AU PRIMAIRE PAR ANNÉE SCOLAIRE

	1992-1993	1993-1994	1997-1998	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002
Garçons	358180	223948	306924	374831	393856	412332	452522
Filles	292906	213206	249057	296153	315167	328518	353692
Total	651086	437154	555981	670984	709023	740850	806214

Source : Document « Base de Données pour les Indicateurs du Développement Humain Durable 2004 », ISTEERU, Bujumbura, Décembre 2005.

3.3 Le taux de chômage des enfants de 7 à 14 ans

Le chômeur a été défini comme « toute personne qui ne travaillait pas au cours des quatre semaines précédant l'enquête et qui cherchait du travail et qui était prêt à travailler au cours de la même période ». C'est la définition qui a été utilisée au cours de l'Enquête sur les Indicateurs de Développement (QUID 2002). La population inactives, principalement les étudiants et les retraités, n'est pas incluse dans les chômeurs. Le taux de chômage, qui est la proportion de chômeurs dans la population active, présente des disparités suivant le milieu de résidence. En Mairie de Bujumbura, le taux de chômage dépasse les 10% pour les enfants de 7 à 14 ans (14,7% en 1998 et 11,3% en 2002) alors que le taux de chômage global (tous les âges confondus) dans ce milieu est en dessous des 10% (9,9 en 1998 et 9,3% en 2002). Ce qui veut dire que les jeunes du milieu urbain ont plus de volonté d'intégrer le marché du travail à défaut des études. Le milieu rural qui englobe plus de 95% de la population totale et plus de 90% de la population agricole a un taux de chômage inférieur à 1% en 1998 et en 2002 aussi bien pour la tranche de 7 à 14 ans que dans l'ensemble (tous les âges confondus).

TABLEAU 10: LE TAUX DE CHÔMAGE PAR LIEU DE RÉSIDENCE ET PAR SEXE

	1998			2002		
	Garçons	Filles	Ensemble	Garçons	Filles	Ensemble
Milieu urbain (7 à 14 ans)	18,5	10,8	14,7	-	19,9	11,3
Milieu Rural (7 à 14 ans)	0,2	0,1	0,1	1,7	0,2	0,8
Ensemble (7 à 14 ans)	0,2	0,1	0,2	1,6	0,4	0,9
Milieu urbain (tous âges de 7 ans et plus confondus)	9,9	9,9	9,9	7,4	10,5	9,3
Milieu Rural (tous âges de 7 ans et plus confondus)	0,3	0,1	0,2	0,9	0,2	0,4
Ensemble (tous âges de 7 ans et plus confondus)	0,8	0,3	0,5	1,2	0,6	0,8

Source : Bilan Diagnostic de la pauvreté au Burundi entre 1998 et 2002

3.4 Les secteurs d'activités des enfants de 7 à 14 ans

Le tableau ci-après montre qu'environ 85%, au niveau national, des enfants occupés travaillent dans le secteur de l'agriculture et de l'élevage. L'activité d'apprentissage vient en deuxième position et utilise 14% d'enfants.

Des disparités existent entre le milieu urbain et le milieu rural. En effet, dans le milieu urbain, 46,3% des enfants occupés travaillent dans l'agriculture et l'élevage, 14,5% sont dans

le secteur privé, 5,6% sont utilisés dans l'artisanat et 22,4% sont des apprentis contre respectivement 84,6%, 0,1%, 0,5% et 14,1% dans le milieu rural.

Si on fait une analyse suivant le sexe, on constate que les filles et les garçons actifs occupés sont bien impliqués dans des proportions proches dans l'agriculture et l'élevage quelque soit le milieu de résidence (50,1% de filles et 42,4% de garçons en milieu urbain, 85,5% de filles et 83,6% de garçons en milieu rural).

Cependant, des disparités entre filles et garçons existent dans certains secteurs d'activités et selon le milieu de résidence. C'est le cas des garçons qui sont dans le secteur privé à une proportion de 22,4% contre celle des filles de 7% dans le milieu urbain, et aussi le cas des filles qui sont des apprentis à 30,8% ou qui pratiquent le commerce à une proportion de 12,2% contre respectivement 13,5% et 7,1% des garçons dans ce même milieu. Le milieu rural enregistre plus de garçons apprenti (15,2%) que de filles (13,2%).

TABLEAU 11: RÉPARTITION DES ENFANTS DE 7 À 14 ANS OCCUPÉS SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ, LE SEXE ET LE LIEU DE RÉSIDENCE

Lieu de résidence	Secteur d'activité	Sexe		
		Masculin	Féminin	Total
Milieu urbain	Agriculture et élevage	42,4	50,1	46,3
	Secteur privé	22,4	7,0	14,5
	Artisanat	11,4	-	5,6
	Commerce	7,1	12,2	9,7
	Apprenti	13,5	30,8	22,4
	Autre	3,1	-	1,5
	Total	100	100	100
Milieu rural	Agriculture et élevage	83,6	85,5	84,6
	Secteur privé	0,1	0,0	0,1
	Artisanat	-	0,9	0,5
	Apprenti	15,2	13,2	14,1
	Autre	1,0	0,4	0,7
	Total	100	100	100
Ensemble	Agriculture et élevage	83,5	85,4	84,6
	Secteur privé	0,2	0,0	0,1
	Artisanat	0,0	0,9	0,5
	Commerce	0,0	0,0	0,0
	Apprenti	15,2	13,2	14,1
	Autre	1,1	0,4	0,7
	Total	100	100	100

Source : Rapport Définitif de l'Enquête Prioritaire 1998, p 92.

4. Conclusions et suggestions

Comme nous venons de le voir, le phénomène du travail des enfants au Burundi est une réalité et en particulier dans le milieu rural. Les enfants essaient de se faire embaucher dans divers secteurs d'activités où ils peuvent. Les statistiques montrent une proportion importante d'enfants de 7 à 14 ans qui s'orientent précocement vers le travail. Ces enfants sont poussés par des causes extrêmement nombreuses dont la pauvreté, la crise du système éducatif, les facteurs sociaux et culturels, les lacunes d'une législation protectrice, une main d'œuvre gratuite, etc. Les chiffres de 30,6% et 23,3% d'enfants actifs occupés en 1998 et 2002 montrent que

beaucoup d'enfants sont en situation particulièrement difficile et sont acculés à effectuer des travaux pour survivre.

Des suggestions sont absolument à formuler notamment à l'égard des autorités politiques, aux parents, etc.

Les autorités politiques ont un rôle important à jouer puisque rien ne peut être fait de durable sans la volonté politique. La décision, prise par le Gouvernement, de rendre l'éducation primaire gratuite à partir de septembre 2005 en supprimant les frais scolaires dans les écoles primaires publiques est d'une importance capitale. Cette initiative positive nécessitera évidemment la construction de nouvelles salles de classes et la formation de nouveaux enseignants. Elle aura besoin aussi de la participation des adultes et surtout du changement de certains de leurs comportements qui favorisent le phénomène du travail des enfants. Le Gouvernement doit mettre en place des moyens d'information, d'éducation et de communication pour susciter l'intérêt de tous face au problème en rapport avec le travail des enfants, car, en effet des parents poussent ou utilisent des enfants au travail en visant seulement le profit économique immédiat tout en ignorant les conséquences souvent néfastes que ce travail cause à l'enfant. Le Gouvernement devra tout faire pour que tous les enfants fréquentent l'école jusqu'à la fin du cycle primaire.

Comme la législation du travail des enfants existe au Burundi mais se limite au seul domaine formel, il est intéressant que le législateur étende le champ d'application des articles du code du travail, en rapport avec le travail des enfants, aux enfants qui travaillent dans les secteurs informels. Cela permettra d'avoir des dispositions législatives de protection sûres de l'enfant travailleur et d'éviter que ce dernier ne soit pas toujours perdant lorsque par exemple il n'est pas payé ou subit un autre tort.

Le Gouvernement doit soutenir les services public ou privés qui s'occupent de la famille et de l'enfant en général et particulièrement de l'enfant en situation difficile en leur octroyant des ressources humaines, matérielles et financières indispensables.

BIBLIOGRAPHIE

- ABDELWAHAB Boudhiba, L'exploitation du travail des enfants, Rapport, Nations Unies, New York, 1982.
- AFRISTAT-PNUD, Bilan diagnostique de la pauvreté au Burundi entre 1998 et 2002, Octobre 2005.
- INSS, Revue des Statistiques de la Sécurité Sociale n°19, Bujumbura, 2005.
- ISTEEBU, Rapport Définitif de l'Enquête Prioritaire 1998, Bujumbura, Mars 2001.
- ISTEEBU, Rapport définitif de l'Enquête sur les Indicateurs de Développement (QUID 2002), Bujumbura, Mars 2003.
- ISTEEBU, Base de données pour les indicateurs du DHD 2004, Bujumbura, Décembre 2004.
- ISTEEBU, Annuaire statistique du Burundi 2003, Bujumbura, Septembre 2005.
- NIZIGIYIMANA Vénérand, Étude sur l'impact de la crise sur les conditions socio-économiques des ménages du Burundi, ISTEEBU, Bujumbura, Octobre 2003.
- NTIRANYIBAGIRA François, Problématique du travail des enfants au Burundi, Mémoire, UB, Bujumbura, Avril 2000.

- NIYONGABO Espérance, Problématique d'intégration socioprofessionnelle des enfants encadrés à l'OPDE, Mémoire, Bujumbura, Novembre 2003.
- OIT, Le travail des enfants dans le monde aujourd'hui, Rapport, Genève, 1989.
- ONUB, Bimestriel d'Information, Spécial Droits de l'Homme, Bujumbura, Octobre 2005.
- Rapport d'avancement des Objectifs du Millénaire pour le Développement (Draft 0), Bujumbura, février 2004.
- Recueil de la Législation du Travail du Burundi (Code du Travail et Mesures d'Application), 11^{ème} Edition, CPF, Septembre 1993.
- Résultats définitifs du Recensement Général de la Population 1990, Avril 1992.
- UNICEF, Éducation, Situation des enfants dans le monde, 1999.

LISTE DES ABREVIATIONS

AFRISTAT	:	Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne
CPF	:	Centre de Perfectionnement et de Formation en cours d'Emploi
DHD	:	Développement Humain Durable
INSS	:	Institut National de Sécurité Sociale
ISTEEBU	:	Institut de Statistiques et des Etudes Economiques du Burundi
OIT	:	Organisation Internationale du Travail
ONUB	:	Opération des Nations Unies au Burundi
OPDE	:	Œuvre humanitaire pour la Protection et le Développement de l'Enfant en difficulté
PIB	:	Produit Intérieur Brut
PNB	:	Produit National Brut
PNUD	:	Programme des Nations Unies pour le Développement
QUID	:	Questionnaire Unifié sur les Indicateurs de Développement
UB	:	Université du Burundi